

les gens un tribunal quelconque devant lequel ils peuvent faire valoir leurs droits, comme dans le cas de litiges entre particuliers.

Un tel plan préviendrait la nécessité de demander constamment justice, et soulagerait les représentants de comtés particuliers de la peine de répondre constamment aux lettres qu'ils reçoivent à ce sujet.

Il ne serait plus possible alors au gouvernement de dire que les honorables membres qui présentent des réclamations contre l'administration retardent les affaires publiques.

Bien que certaines gens croient ce sujet insignifiant, je considère qu'il est d'une importance vitale pour la population que je représente, et ce serait manquer à mon devoir si je n'essayais pas, dans une occasion comme celle-ci, d'obtenir un tribunal ou une cour de justice quelconque, dans diverses localités, devant lesquels les réclamations pourraient se faire sans grands frais, où les témoins pourraient se rendre sans grand trouble, où l'on pourrait examiner les terres où le contre-temps a eu lieu, et où tout le monde serait certain d'obtenir justice.

Quel remède offre-t-on à ces gens ? Le premier ministre nous a dit l'autre soir que la Cour Suprême du pays était le remède dans ces cas-là. Nous savons ce que cela veut dire.

Quelques-uns des messieurs qui m'entourent et qui ont été obligés d'aller devant ce tribunal pour des affaires d'élection, ont eu à payer de \$5,000 à \$10,000, et alors comment ces pauvres gens, dont les moyens d'existence, peut-être, ont été détruits, peuvent-ils se prévaloir d'un tribunal aussi dispendieux ?

Comment peut-on s'attendre qu'ils viennent à Ottawa,—à mille milles peut-être de leurs demeures, et courir le risque de dépenser de \$800 à \$1,000 ?

Le bill ne peut répondre aux exigences du cas, parce qu'il ne permet pas aux gens d'obtenir justice d'une manière simple et peu coûteuse, ainsi que tous le désirent.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, parce que je l'ai déjà fait assez longuement, et que je me suis rendu odieux et impopulaire auprès des messieurs de la droite.

Je me suis sans doute rendu désagréable aux honorables messieurs vis-à-vis, mais cela ne m'empêchera pas de prendre tous les moyens légitimes en mon pouvoir d'insister sur les réclamations de ceux que je croirai avoir été maltraités.

J'ai été accusé l'autre jour par un honorable député des banquettes ministérielles, qui a dit qu'il ne prostituait pas sa position de ministre pour faire régler des réclamations.

Je ne crois pas m'être jamais rendu coupable d'aucune chose semblable.

Je ne veux qu'obtenir justice. Je n'ai peut-être pas toujours raison comme d'autres honorables messieurs, et je ne suis peut-être pas toujours dans l'ordre, parce que je ne connais peut-être pas aussi bien les règles de la Chambre que ceux qui les invoquent invariablement chaque fois que j'insiste sur ces réclamations.

Je me justifierai d'occuper si souvent le temps de la Chambre sur ce sujet, en disant que mes efforts ont eu au moins un résultat, celui de la présentation, par l'honorable premier ministre, du bill actuellement devant la Chambre.

En même temps, je crois que l'honorable monsieur donnerait une plus grande satisfaction, et ferait ce qui serait plus de nature à régler ces réclamations d'une manière plus équitable s'il voulait accepter la recommandation que je fais—d'accorder aux personnes pauvres les recours ordinaires qu'ils peuvent obtenir devant les cours de justice dans les différents comtés, aussi bien contre le gouvernement que contre les individus.

J'espère que l'honorable premier ministre prendra en considération les recommandations que je fais, et consentira à ce que le bill soit renvoyé de nouveau au comité afin de l'amender comme je viens de le proposer.

M. PALMER—J'ai toujours été en faveur du principe que défend mon honorable ami le député de Northumberland, parce que je le crois très important; en conséquence, je n'aime pas à laisser passer cette opportunité sans donner une ou deux raisons pour lesquelles je pense qu'on pourrait effectivement mettre en pratique, au grand avantage du pays, le principe que soutient mon honorable ami.